

A.S.A de SAINTE SABINE
Mairie de st sabine
24440 Beaumontois en Périgord

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 03 Février 2022 à 10h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	25
Présents	9
Représentés	5
Absents	11

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 Janvier 2022 s'est réunie à Sainte Sabine sous la présidence de Mr PIMPUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_1

Objet : Election du Syndicat

Monsieur le président, rappelle que chaque année les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr FAUGERE Claude, Mr LIGNAC Michel, Mr PIMOUGUET Thierry

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 14 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :
 - o Mr FAUGERE Claude
 - o Mr LIGNAC Michel
 - o Mr PIMOUGUET Thierry

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr FAUGERE Claude



Le Président,
PIMOUGUET Thierry

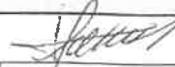


ASA de Ste Sabine
Mairie - Sainte Sabine Born 24440 BEAUMONTOIS EN PE

Assemblée des propriétaires
du : 08 FEVRIER 2022

Liste d'émarginement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
AUMASSON SYLVIE			
- AUMASSON SYLVIE	4,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	4,00	0,00	
BESSE DOMINIQUE			
- BESSE DOMINIQUE	0,34	0,00	<i>Pio</i>
	Total de l'usager =		
	0,34	0,00	
CAMINADE CLAUDETTE			
- CAMINADE CLAUDETTE	2,60	0,00	<i>Fed</i>
	Total de l'usager =		
	2,60	0,00	
DECHARD JACQUES			
- DECHARD JACQUES	34,00	0,00	<i>Jacques</i>
	Total de l'usager =		
	34,00	0,00	
EARL LEROUX			
- LEROUX JEAN-YVES	35,40	0,00	<i>JY</i>
	Total de l'usager =		
	35,40	0,00	
EARL LE BOIS DE LA CERVE			
- LAPARRE JEAN PHILIPPE	13,00	0,00	<i>J.P.</i>
	Total de l'usager =		
	13,00	0,00	
EARL PIMOUGUET			
- PIMOUGUET THIERRY	18,80	0,00	<i>Pim</i>
	Total de l'usager =		
	18,80	0,00	
EARL BORN DES CHAMPS EST			
- FRERET JOEL	5,80	0,00	
	Total de l'usager =		
	5,80	0,00	
EARL MERCIER			
- GFA LE JOURGET	7,50	0,00	
	Total de l'usager =		
	7,50	0,00	
EARL NICOPAUL			
- MERCIER NICOLAS	22,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	22,00	0,00	
FAUGERE CLAUDE			
- FAUGERE CLAUDE	16,00	0,00	<i>Claude</i>
	Total de l'usager =		
	16,00	0,00	
FERRARI ALEXANDRE			
- FERRARI ALEXANDRE	0,90	0,00	
	Total de l'usager =		
	0,90	0,00	
GAEC DE LA FONTAINE BLANCHE			
MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = pompe			

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
- BECHEREL PATRICK	28,70	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	28,70	0,00	
GAEC CAILLAUDS			
- COLLIANDRE LOIC ET JOCELYNE	8,34	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	8,34	0,00	
GARNUNG JOEL			
- GARNUNG JOEL	6,20	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	6,20	0,00	
GRASASA SAS			
- GRASASA SAS	1,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	1,00	0,00	
GUY JEAN CLAUDE			
- GUY JEAN CLAUDE	0,33	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,33	0,00	
HOWARD GILLIAN MARY			
- HOWARD GILLIAN MARY	0,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,50	0,00	
INTERCUMA LESPINASSE			
- INTERCUMA LESPINASSE	1,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	1,00	0,00	
LIGNAC MICHEL			
- LIGNAC MICHEL	12,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	12,50	0,00	
QUEMERE DIDIER			
- QUEMERE DIDIER	15,20	0,00	P.P. 
<i>Total de l'usager =</i>	15,20	0,00	
SARL Cabane Dordogne			
- BECHEREL REMI	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
SCEA DES CYGNES			
- FLAYAC BERNARD	41,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	41,50	0,00	
SCEA GUERIN			
- GUERIN BERTRAND	41,90	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	41,90	0,00	
<i>Total sur la Structure =</i>		322,51	0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = pompe

POUVOIR

Je soussigné BESSE DOMINIQUE , membre de ASA de Ste Sabine , donne pouvoir à M. Pinaquet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Beaumontou , le 29/01/2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Je soussigné BESSE DOMINIQUE , membre de ASA de Ste Sabine , donne pouvoir à M. Pinaquet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St^e Sabine , le 02-02-22
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné SARL Cabane Dordogne , membre de ASA de Ste Sabine , donne pouvoir à M. Pinaquet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine , le 31/01/2022.
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Je soussigné LAPARRE JEAN PHILIPPE , Syndic de L'ASA de Ste Sabine , donne pouvoir à M. Pinaquet Thierry de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St SABINE , le 3/2/22.
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Je soussigné EARL LE BOIS DE LA CERVE , membre de ASA de Ste Sabine , donne pouvoir à M. Pinaquet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St SABINE , le 3/2/22.
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

A.S.A de SAINTE SABINE
Mairie de st sabine
24440 Beaumontois en Périgord

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 03 Février 2022 à 10h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	25
Présents	9
Représentés	5
Absents	11

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 Janvier 2022 s'est réunie à Sainte Sabine sous la présidence de Mr PIMPUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_2

Objet : Rapport d'activité

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA 24.

Ce dossier de gestion est annexé à cette présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée des propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 14 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr FAUGERE Claude



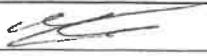
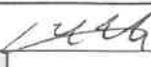
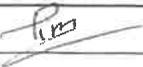
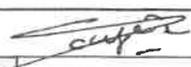
Le Président,
PIMOUGUET Thierry

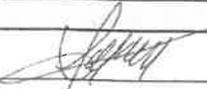
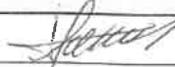


ASA de Ste Sabine
Mairie - Sainte Sabine Born 24440 BEAUMONTOIS EN PE

Assemblée des propriétaires
du : 08 février 2022

Liste d'émergement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
AUMASSON SYLVIE			
- AUMASSON SYLVIE	4,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	4,00	0,00	
BESSE DOMINIQUE			
- BESSE DOMINIQUE	0,34	0,00	
	Total de l'usager =		
	0,34	0,00	
CAMINADE CLAUDETTE			
- CAMINADE CLAUDETTE	2,60	0,00	
	Total de l'usager =		
	2,60	0,00	
DECHARD JACQUES			
- DECHARD JACQUES	34,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	34,00	0,00	
EARL LEROUX			
- LEROUX JEAN-YVES	35,40	0,00	
	Total de l'usager =		
	35,40	0,00	
EARL LE BOIS DE LA CERVE			
- LAPARRE JEAN PHILIPPE	13,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	13,00	0,00	
EARL PIMOUGUET			
- PIMOUGUET THIERRY	18,80	0,00	
	Total de l'usager =		
	18,80	0,00	
EARL BORN DES CHAMPS EST			
- FRERET JOEL	5,80	0,00	
	Total de l'usager =		
	5,80	0,00	
EARL MERCIER			
- GFA LE JOURGET	7,50	0,00	
	Total de l'usager =		
	7,50	0,00	
EARL NICOPAUL			
- MERCIER NICOLAS	22,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	22,00	0,00	
FAUGERE CLAUDE			
- FAUGERE CLAUDE	16,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	16,00	0,00	
FERRARI ALEXANDRE			
- FERRARI ALEXANDRE	0,90	0,00	
	Total de l'usager =		
	0,90	0,00	
GAEC DE LA FONTAINE BLANCHE			
MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = pompe			

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
- BECHEREL PATRICK	28,70	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	28,70	0,00	
GAEC CAILLAUDS			
- COLLIANDRE LOIC ET JOCELYNE	8,34	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	8,34	0,00	
GARNUNG JOEL			
- GARNUNG JOEL	6,20	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	6,20	0,00	
GRASASA SAS			
- GRASASA SAS	1,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	1,00	0,00	
GUY JEAN CLAUDE			
- GUY JEAN CLAUDE	0,33	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,33	0,00	
HOWARD GILLIAN MARY			
- HOWARD GILLIAN MARY	0,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,50	0,00	
INTERCUMA LESPINASSE			
- INTERCUMA LESPINASSE	1,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	1,00	0,00	
LIGNAC MICHEL			
- LIGNAC MICHEL	12,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	12,50	0,00	
QUEMERE DIDIER			
- QUEMERE DIDIER	15,20	0,00	P.P. 
<i>Total de l'usager =</i>	15,20	0,00	
SARL Cabane Dordogne			
- BECHEREL REMI	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
SCEA DES CYGNES			
- FLAYAC BERNARD	41,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	41,50	0,00	
SCEA GUERIN			
- GUERIN BERTRAND	41,90	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	41,90	0,00	
<i>Total sur la Structure =</i>		322,51	0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = pompe

POUVOIR

Je soussigné BESSE DOMINIQUE , membre de ASA de Ste Sabine ,donne pouvoir à M. Pinaquet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Beaumontou , le 28/01/2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Je soussigné BESSE DOMINIQUE , membre de ASA de Ste Sabine ,donne pouvoir à M. Pinaquet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St^e Sabine , le 02-02-22
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné SARL Cabane Dordogne , membre de ASA de Ste Sabine ,donne pouvoir à M. Pinaquet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St^e Sabine , le 31/01/2022.
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Je soussigné LAPARRE JEAN PHILIPPE , Syndic de L'ASA de Ste Sabine ,donne pouvoir à M. Pinaquet Thierry de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St^e SABINE , le 3/2/22.
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Je soussigné EARL LE BOIS DE LA CERVE , membre de ASA de Ste Sabine ,donne pouvoir à M. Pinaquet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St^e-SABINE , le 3/2/22.
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

A.S.A de SAINTE SABINE
Mairie de st sabine
24440 Beaumontois en Périgord

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 03 Février 2022 à 10h00

Nombre de propriétaires	
En exercice	25
Présents	9
Représentés	5
Absents	11

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 19 Janvier 2022 s'est réunie à Sainte Sabine sous la présidence de Mr PIMPUGUET Thierry

Mr FAUGERE Claude est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_AP_3

Objet : Tarification

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants :

- Abonnement : 150 € HT/ Module – appel
Appel de 50% au mois d'avril (75€ / module)
Appel de 50% au mois de juin (75€ / module)
- Consommations : 0.13 € HT / m³ - appel en novembre
0.18 € HT / m³ (au-delà 1750 m³/module)

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr FAUGERE Claude



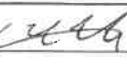
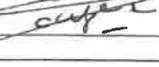
Le Président,
PIMOUGUET Thierry

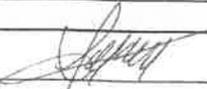
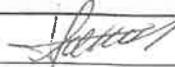


ASA de Ste Sabine
Mairie - Sainte Sabine Born 24440 BEAUMONTOIS EN PE

Assemblée des propriétaires
du : 03 FEVRIER 2022

Liste d'émergement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
AUMASSON SYLVIE			
- AUMASSON SYLVIE	4,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	4,00	0,00	
BESSE DOMINIQUE			
- BESSE DOMINIQUE	0,34	0,00	
	Total de l'usager =		
	0,34	0,00	
CAMINADE CLAUDETTE			
- CAMINADE CLAUDETTE	2,60	0,00	
	Total de l'usager =		
	2,60	0,00	
DECHARD JACQUES			
- DECHARD JACQUES	34,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	34,00	0,00	
EARL LEROUX			
- LEROUX JEAN-YVES	35,40	0,00	
	Total de l'usager =		
	35,40	0,00	
EARL LE BOIS DE LA CERVE			
- LAPARRE JEAN PHILIPPE	13,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	13,00	0,00	
EARL PIMOUGUET			
- PIMOUGUET THIERRY	18,80	0,00	
	Total de l'usager =		
	18,80	0,00	
EARL BORN DES CHAMPS EST			
- FRERET JOEL	5,80	0,00	
	Total de l'usager =		
	5,80	0,00	
EARL MERCIER			
- GFA LE JOURGET	7,50	0,00	
	Total de l'usager =		
	7,50	0,00	
EARL NICOPAUL			
- MERCIER NICOLAS	22,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	22,00	0,00	
FAUGERE CLAUDE			
- FAUGERE CLAUDE	16,00	0,00	
	Total de l'usager =		
	16,00	0,00	
FERRARI ALEXANDRE			
- FERRARI ALEXANDRE	0,90	0,00	
	Total de l'usager =		
	0,90	0,00	
GAEC DE LA FONTAINE BLANCHE			
MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = pompe			

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
- BECHEREL PATRICK	28,70	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	28,70	0,00	
GAEC CAILLAUDS			
- COLLIANDRE LOIC ET JOCELYNE	8,34	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	8,34	0,00	
GARNUNG JOEL			
- GARNUNG JOEL	6,20	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	6,20	0,00	
GRASASA SAS			
- GRASASA SAS	1,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	1,00	0,00	
GUY JEAN CLAUDE			
- GUY JEAN CLAUDE	0,33	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,33	0,00	
HOWARD GILLIAN MARY			
- HOWARD GILLIAN MARY	0,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	0,50	0,00	
INTERCUMA LESPINASSE			
- INTERCUMA LESPINASSE	1,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	1,00	0,00	
LIGNAC MICHEL			
- LIGNAC MICHEL	12,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	12,50	0,00	
QUEMERE DIDIER			
- QUEMERE DIDIER	15,20	0,00	P.P. 
<i>Total de l'usager =</i>	15,20	0,00	
SARL Cabane Dordogne			
- BECHEREL REMI	5,00	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	5,00	0,00	
SCEA DES CYGNES			
- FLAYAC BERNARD	41,50	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	41,50	0,00	
SCEA GUERIN			
- GUERIN BERTRAND	41,90	0,00	
<i>Total de l'usager =</i>	41,90	0,00	
<i>Total sur la Structure =</i>		322,51	0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = pompe

POUVOIR

Je soussigné BESSE DOMINIQUE, membre de ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. Pincouet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à Beaumont, le 28/01/2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Je soussigné BESSE DOMINIQUE, membre de ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. Pincouet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine, le 02-02-22
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

POUVOIR

Je soussigné SARL Cabane Dordogne, membre de ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. Pincouet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St Sabine, le 31/01/2022
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Je soussigné LAPARRE JEAN PHILIPPE, Syndic de L'ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. Pincouet Thierry de me représenter à la réunion de SYNDICAT le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St SABINE, le 3/2/22.
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir

Je soussigné EARL LE BOIS DE LA CERVE, membre de ASA de Ste Sabine, donne pouvoir à M. Pincouet Thierry de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale des Propriétaires le Jeudi 03 Février 2022 à 10H00 et prendre part, en mon nom, aux délibérations et votes.

Fait à St SABINE, le 3/2/22.
(signature précédée de la mention "Bon pour pouvoir")

Bon pour pouvoir